



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 18 Juin 2026

Compte-Rendu

Présents	13	GUIBERTI Frédéric, VANDERMARLIERE Gilles, BALENO Alexandra, MORANGE Emmanuelle, CLAUS Yves, ANTOINE Sarah, AVALLET Jessica, DAMBRAS Francis, FORTIER Sébastien, FRANCOIS Cécile, GADAT Sophie, KIEFFER-PERILLAT Valérie, LAMBERT Serge,
Pouvoir(s)	2	BERLIER Gilles a donné pouvoir à Sophie GADAT LEFRANC Isabelle a donné pouvoir à Valérie PERILLAT-KIEFFER

Approbation du compte-rendu du 28 Mai 2026

1- Renouvellement de la commission des impôts directs en Mairie

Vu l'installation du Conseil Municipal le 21 Mars 2026,

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) présidée par le Maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Considérant que la population légale de la commune de Saxel est estimée à 535 habitants au 1^{er} janvier 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

PROPOSE 12 membres titulaires et 12 membres suppléants selon le tableau ci-dessous :

Monsieur le Maire propose en tant que membres titulaires :

NOM Prénom	Adresse
AVALLET Jessica – Elue	40, Route de la Salle - Saxel
BERLIER Gilles – Elu	134, route du mont béné – Saxel
DAMBRAS Francis – Elu	95, route des Mottes - Saxel
FRANCOIS Cécile – Elue	264, Route des Grands Communs - Saxel
GADAT Sophie – Elue	109, allée de la chuar - Saxel
PERILLAT KIEFFER Valérie - Elue	605, Route des Arolles – Boège
VANDERMARLIERE Gilles – Elu	180, rue de la croix – Saxel
GUIBERTI Elise	23, Allée de la chuar - Saxel
DUPRAZ Serge	144, Route de Challande - Saxel
BARNET Florent	81, Allée de la Chuar – Saxel
METRAL-COURT Jean-Michel	1538, Route du Col – Saxel
JACQUIER Denis	38, Allée des Gerboises - Saxel

Monsieur le Maire propose en tant que membres suppléants :

NOM Prénom	Adresse
CLAUS Yves – Elu	493, Route du Monastère - Saxel
FORTIER Sébastien – Elu	127, Route de la Salle – Saxel
ANTOINE Sarah – Elue	198, Route des Grands Communs - Saxel
LAMBERT Serge – Elu	58, Rue du Pré d'Aulphs - Saxel
LEFRANC Isabelle – Elue	2149 Route de la Covaz - Saxel
HERMANN Jean-Luc	64, Rue du Mont Béné - Saxel
MARTH Laurent	585, Route du Col– Saxel
DUPRAZ François	33, Route des Mottes - Saxel
PARENTELLI Valentine	81, Allée de la Chuar – Saxel
LADREYT Murielle	21, Allée de la Chuar - Saxel
MORANGE Emmanuelle - Elue	220, Route du Pré d'Aulph - Saxel
BALENO Alexandra - Elue	1710, Route du Col - Saxel

2- Commission d'appel d'offres – éléments complémentaires

Suite à la délibération n°2026-09 du 23 Mars, le service de légalité de la Préfecture nous demande de compléter le point 3 concernant les appels d'offres. Il est demandé de préciser :

- Qu'une seule liste a été présentée pour les trois titulaires et les trois suppléants,
3 Titulaires : Cécile FRANCOIS, Emmanuelle MORANGE, Gilles BERLIER
3 Suppléants : Isabelle LEFRANC, Valérie KIEFFER-PERILLAT, Alexandra BALENO
- Que Monsieur le Maire est le Président de la commission d'appels d'offres

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'insérer ces compléments dans la délibération.

3- Création d'un poste d'agent polyvalent 8h par semaine annualisé

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'agent polyvalent (8h par semaine annualisé) à compter du 1^{er} Juillet 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après avoir délibéré à l'unanimité, approuve à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire. Il est précisé que les crédits sont suffisants au budget de l'exercice.

4 ACHAT DE 3 PARCELLES POUR LA FUTURE DESSERTE FORESTIERE AVEC FESSY ET DEMANDE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DU CDAS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter trois parcelles forestières OC 424 – OC 431 – OC 432 d'une contenance totale de 12 252 m² pour un coût est estimé à 26 000 € (soit 3676 € pour le terrain et 22 426 € pour le bois).

De même, il propose de solliciter le département pour demander une subvention au titre du CDAS sachant que ces 3 parcelles permettront de créer une desserte forestière avec Fessy.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE d'acheter les trois parcelles OC 424 – OC 431 – OC 432 appartenant à Mr MORALLET Michel et Mme CONVERSE Catherine

AUTORISE le Maire à demander une subvention au département, au titre du CDAS à hauteur de 13 000 €

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet et précise que les éventuels frais de géomètre seront à la charge de la Commune.

DECIDE que la procédure sera réalisée par acte administratif à hauteur de la valeur du terrain soit 3 676 €.

4- Attributions de subventions

Monsieur Le Maire,

- Présente les différents courriers des établissements scolaires et des associations demandant une subvention,
- Demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'allouer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS / ECOLES	INFORMATIONS	MONTANTS
Ski Club de Villard Subvention reconductible pour 2 ans au profit uniquement du compte d'Elise BRETON, <u>sous réserve</u> que la jeune fille continue sa scolarité en sport-études (actuellement école du Fayet)	Financement du matériel de compétition d'Elise BRETON	2 000 €
MFR 38	Elève PERNA Enzo	150 €
Le Souvenir Français (St André de Boège)	Actions en faveur de l'organisation des commémorations, entretien des sépultures, transmission mémoire auprès des jeunes générations	100 €
Union Nationale des Combattants (St André de Boège)	Soutien aux anciens combattants et à leurs veuves, achat de gerbes et de plaques	100 €

5 COUPE DE BOIS PAR ANTICIPATION SUR PARCELLE COMMUNALE A 2421

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une parcelle de bois A 2124 est située en bordure de la route forestière (Super Saxel).

Il est nécessaire de sécuriser cette parcelle sachant qu'elle est traversée par les élèves de l'école primaire de Boège-Saxel (projet 1000 communes la forêt fait école).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

SOLLICITE l'ONF pour marteler la parcelle cadastrales OA 2421

AUTORISE l'ONF à présenter à la vente dans les meilleurs délais cette coupe afin de l'exploiter rapidement.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toute pièce relative à la vente de cette coupe.

INFORMATIONS

↳ Prochain Conseil Municipal le Jeudi 20 Août à 20h

↳ Jeux Inter-villages le Dimanche 30 Août à Burdignin

Fin de séance 21h20

Le Maire

Frédéric GUIBERTI



La Secrétaire de Séance

Alexandra BALENO



